

Bulletin d'adhésion à « **REACTION EN CHAINE HUMAINE** » « **R.E.C.H.** »
Pour l'arrêt du nucléaire civile et militaire

Cotisations : **15 € individuels**
 5 € individuels à faible revenu
 20 € familles

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Adresse mail :**

A cocher :

. Je souhaite être inscrit sur la liste d'informations de R.E.C.H.

. Je souhaite participer aux actions

Si vous souhaitez un reçu fiscal, merci d'adresser, en même temps que votre chèque, une enveloppe timbrée à votre nom.

Siège de l'association : **R.E.C.H. lieudit Rouretard**
 07800 GILHAC ET BRUZAC.

Rappel : la loi autorise l'association à recevoir des dons.

<http://chainehumaine.eu>
contact-RECH@chainehumaine.fr

Extrait des statuts de l'association :

Article 2 → But :

Cette association a pour but :

- De fédérer avec des chaînes humaines pacifistes et des actions culturelles les individus, les associations, et autres personnes morales qui veulent l'arrêt du nucléaire, et la transition énergétique..
- De protéger l'avenir des générations futures,
- D'informer la population sur les dangers de la filière nucléaire, ainsi que sur les alternatives énergétiques,
- De favoriser les énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et les moyens de maîtriser la demande en énergie et en électricité,
- De lutter contre les pollutions et les risques pour l'environnement et la santé que représente l'industrie nucléaire et les activités et projets d'aménagement qui y sont liés (création ou extension d'installations nucléaires de base, construction de lignes à haute tension, programmes de recherche et de développement, etc.)
- De défendre en justice l'ensemble de ses membres.

Article 2 bis → Compétence géographique :

La Réaction en chaîne humaine exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République au sens de l'article 113-1 du nouveau code pénal ainsi que dans les espaces internationaux.